



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 octobre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/10/2008

D - 20080573

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 octobre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE (*présent jusqu'à 17h30*), Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Constance MOLLAT, M. Jean-Charles PALAU, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Vincent MAURIN,

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. « Illuminations de fin d'année 2008 ». Demandes de subventions présentées par les associations de commerçants et d'artisans. Décision - Autorisation.

M. Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien de la Ville de Bordeaux en faveur du développement du commerce, des activités artisanales et de services, plusieurs associations de commerçants et d'artisans ont présenté des projets d'illumination des quartiers de la ville.

Comme chaque année, la municipalité souhaite, dans le cadre de son programme de mises en lumière, parer ses rues de décors lumineux, créant ainsi une ambiance chaleureuse à l'occasion de ces fêtes de Noël.

Ce dispositif se décline à deux niveaux :

① la mise en lumière directement par la Ville de quelques sites spécifiques : disposition de sapins sur des espaces de centralité ou de proximité, guirlandes ou projection de lumière dans les arbres d'alignement de diverses voies ou places, mise en œuvre d'illuminations spécifiques sur quelques artères du centre ville (liste des sites illuminés jointe en annexe).

② l'accompagnement des propositions d'illumination soumises par les associations de commerçants par l'attribution de subventions municipales selon les critères suivants : à hauteur de 40 % du montant TTC des dépenses pour les associations localisées dans le périmètre du centre ville et de 60 % du montant TTC des dépenses pour celles situées à l'extérieur. Ceci dans la limite d'une subvention de la Ville plafonnée à 4 000 euros par association.

Par ailleurs, compte tenu de la rénovation en cours de la rue Judaïque, l'association des commerçants sollicite la Ville pour un soutien exceptionnel à hauteur de la totalité des dépenses d'illuminations.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions présentées dans le document joint, dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature des contrats d'opération correspondants, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires nécessaires.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 octobre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean Charles BRON

ANNEXE 1

PREVISIONNEL 2008					
ASSOCIATIONS	MONTANT PREVISIONNEL DES DEPENSES		SUBVENTION VILLE DE BORDEAUX		PARTICIPATION ASS.COMMERCANTS
	H.T.	T.T.C.	montant	%	montant
Association Judaique/St Seurin	6 548,56	7 832,08	7 832,08	100%	0,00
Association Stalingrad - Bords de Garonne	32 527,12	38 902,44	4 000,00	60%	34 902,44
Association des Trois Conils	9 780,44	11 697,41	4 000,00	40%	7 697,41
Association des Commerçants du Centre Commercial Mériadeck	10 900,00	13 036,40	4 000,00	40%	9 036,40
Association au Service des Chartronnais	9 049,20	10 822,84	4 000,00	60%	6 822,84
Association Com'à St Pierre	8 361,20	10 000,00	4 000,00	40%	6 000,00
Association des Commerçants et Riverains de la place Camille Jullian	2 907,22	3 477,04	1 390,80	40%	2 086,24
GIE du Centre Commercial Saint Christoly	6 014,00	7 192,74	2 877,10	40%	4 315,64
Comité des Commerçants de la rue de Grassi	2 682,75	3 208,57	1 283,40	40%	1 925,17
Association de la Galerie Commerciale "les Grands Hommes"	10 250,00	12 259,00	4 000,00	40%	8 259,00
Association des Commerçants du Grand Parc	3 863,74	4 621,03	2 772,60	60%	1 848,43
Association des Commerces et des Services des Bastides	5 031,98	6 018,25	3 611,00	60%	2 407,25
Association des Commerçants du Village de Nansouty	4 989,18	5 967,06	3 580,24	60%	2 386,82
Association des Commerçants de Saint Augustin	8 065,65	9 646,52	4 000,00	60%	5 646,52
Ensemble	2 994,72	3 581,69	1 432,70	40%	2 148,99
Association des Commerçants Thiers - Pont Saint Emilion	684,08	818,16	490,90	60%	327,26
Association Commerciale Remparts Hôtel de Ville	1 650,00	1 973,40	789,40	40%	1 184,00
Association des Commerçants de la Barrière Judaique	8 119,00	9 710,32	4 000,00	60%	5 710,32
Comité de Bienfaisance et de Défense des Intérêts du quartier Fondaudège - Palais Gallien - Lerme	7 474,50	8 939,50	4 000,00	60%	4 939,50
TOTAL en €	141 893,35	169 704,45	62 060,22		107 644,23

plafond : 4 000 €

ANNEXE 2

Sites avec décors

Cours de l'Intendance
Rue Sainte-Catherine (du cours de l'Intendance à la Place de la Victoire)
Rue Porte Dijeaux
Rue Vital Carles
Cours du Chapeau Rouge
Cours Alsace Lorraine
Place de la Victoire

Projection dans les arbres

Quai Louis XVIII	environ 36 Arbres
Place Charles Gruet	environ 15 Arbres
Place Gambetta (centre)	environ 8 Arbres
Parc des Berges – Bastide	environ 24 Arbres
Place Ferdinand Buisson	environ 10 Arbres

Guirlandes dans les arbres

Allées de Tourny	environ 80 Arbres
Place Gambetta (périphérie)	environ 30 Arbres
Cours Victor Hugo	environ 50 Arbres
Place Stalingrad	environ 80 Arbres
Avenue Thiers	environ 60 Arbres
Place Ferdinand Buisson	environ 20 Arbres

Guirlandes et projecteurs dans les arbres

Cours Georges Clémenceau	34 Arbres (18 à projection, 17 à guirlandes)
Cours de Verdun	73 Arbres (18 à projection, 55 à guirlandes)

Sites avec sapins, dont 42 décorés par la Ville

- Allées de Tourny	- Stalingrad	- Rue Gaspard Philippe
- Chapeau Rouge	- Annexe Mairie La Bastide	- Place de la Victoire
- Porte Cailhau – Place du Palais	- La Bastide centre de médecine scolaire	- Place Duburg
- Place des Martyrs de la résistance	- Grand-Parc centre commercial	- Place Andrée Meunier
- Rue Judaïque	- Grand-Parc Mairie	- Cours Victor Hugo
- Quartier St Pierre rue du Parlement	- Grand-Parc centre médico-social	- Place Simiot
- Place du Parlement	- Centre d'animation	- Eglise St Nicolas
- Place St Pierre	- Bibliothèque du Grand Parc	- Lycée St Vincent de Paul
- Place Camille Jullian	- Caudéran place St-Amand	- Nansouty
- Village St James	- Avenue de la République	- Cours de la Marne
- St Seurin	- Annexe Mairie Caudéran	- Foyer Albert 1er
- Rue du Hâ	- Centre Médico-social Caudéran	- Centre Social culturel Bordeaux Sud
- Place Gavinies	- Place des Capucins	- Gare Saint Jean
- Cours de la Mairie	- Rue Camille Sauvageau Allamandiers	- St Augustin
- Place Ginette Neveu	- Place Canteloup	- Voie G. Pompidou et Laroque
- Résidence du Lac	- Place Maucaillou	- Place Amédée Larrieu
- Mairie Bacalan	- Bir-Hakeim	- Place Amélie Rabat
- Mairie Bacalan hall d'accueil	- Place St Michel	- Léon
- Base sous-marine	- Cours Victor Hugo	
- CCAS	- Cours de l'Argonne	
- Avenue Thiers église Ste Marie	- Place St Michel	
- Quai de la Souys école F. Samson		
- Benauges centre social		
- Place Calixte Camelle		
- Thiers/Pont St-Emilion		